

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1225

Artikel: Réforme : orthographe allemande
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le roman familial de Corinna Bille

RÉFÉRENCES

S.C. Bille, Edmond et Catherine Bille, *Correspondance 1923-1958*, Lutry, Ed. Plaisir de Lire, 1995.

S. C. Bille, *Douleurs paysannes*, réédition avec une préface de Maurice Zermatten, Paris, La Différence, 1995.

S. C. Bille, *La Rus, Russie! Poèmes et petites histoires*, Lausanne, Ed. Empreintes, 1995.

Après *Le Vrai conte de ma vie* (1992), voici la correspondance familiale de Corinna Bille entre 1923 et 1958.

On peut s'interroger sur la publication de documents privés. On peut craindre le fétichisme du nom, redouter les motivations voyeuristes, se lasser de ces riens dont est fait chaque jour. Cela d'autant plus que la reconstitution d'une «vie» fait souvent appel à une construction épique saturée de projections rétrospectives, de blancs, de trous, d'idéalisations, de détails à décoder qui ajoutent à la banalité du quotidien le sel de l'héroïsme, au prix souvent d'une formidable escroquerie biographique. Ces écueils sont ici élégamment contournés.

Le modèle de «la vie d'artiste»

Comment la jeune Stéphanie Bille, dite Fifon, se raconte-t-elle donc à ses parents? A l'opposé de ses fictions où les pulsions fondamentales et le tragique trouvent à s'exprimer grâce à des transpositions, elle donne dans ses lettres une image très conventionnelle de ses journées, dissimulant parfois de réelles difficultés.

A son père elle confie surtout les questions artistiques, à sa mère les soucis de la vie quotidienne, les nouvelles du jour. Ces parents omniprésents sont ainsi les dédicataires de ses premiers livres. De son père peintre et écrivain, Corinna Bille adopte le modèle de *la vie d'artiste*. Le versant maternel, de son côté, donne un lieu magnétique à son imaginaire: le Valais. Edmond Bille encourage sa vocation, la conseille, lui recommande des journalistes de renom. Après plusieurs maternités il pousse sa fille à se consacrer plus encore à l'écriture: «Laisse le moule à gosses dormir en paix, et occupe-toi de celui qui moule les romans. Tu as tout pour en faire d'excellents.» (15 janvier 1952).

Toutes les étapes de la formation littéraire de Corinna Bille prennent ainsi du relief: le décisif séjour zurichois de 1930-1931 (les cours du Poly, les lectures – Cendrars, Apollinaire, Cocteau, Gide –, le cinéma, les galeries), le séjour parisien de 1934-1936 où elle suit la production théâtrale, lit Giono, Ramuz, Dostoïevski, Max Jacob. Puis la lecture enthousiaste de Lautréamont et des surréalistes (Breton surtout). Un compromis s'installe donc assez tôt entre la thématique «régionaliste» qu'elle frôle à ses débuts et son attrait pour le fantastique, l'énigmatique, les sillons obscurs de l'inconscient.

La trajectoire éditoriale qu'envisageait Corinna Bille était ainsi très différente de celle de Maurice Chappaz. Dès le début, c'est

les éditeurs parisiens qui l'intéressent, Paris où les textes dits «régionalistes» sont alors en vogue: en mars 1935, avant même d'avoir rien publié, elle prévoit d'envoyer les «contes-nouvelles» qu'elle prépare à la N.R.F. et aux *Nouvelles Littéraires*. De même ensuite pour le futur *Douleurs paysannes* (aujourd'hui réédité): «Une fois l'ensemble terminé, j'essayerai Grasset ou la N.R.F. Ça ne me dit rien du tout d'être éditée en Suisse.» (8 février 1938).

Éditée chez Gallimard

En mai 1957, elle envoie encore *Oeil-de-Mer* à la N.R.F. et chez Grasset. Jean Paulhan refuse diplomatiquement. Julliard et Flammarion également. Elle cache cependant sa démarche à Chappaz: «N'en parle à personne, c'est un secret. (...) C'est un peu une farce que je joue à Maurice. Pour deux raisons. D'abord, il ne veut pas entendre parler de Paris, et ensuite il se vante toujours de me trouver des éditeurs. Si le tour réussit, tant mieux, sinon je n'aurais plus qu'à essayer en Suisse.» (9 mai 1957). La Bourse Goncourt de la nouvelle la récompensera de ses efforts en...1975 et Gallimard éditera ses derniers livres.

Gabrielle Moix qui s'est chargée de choisir, ordonner et annoter ces 325 lettres a réalisé un travail de grande qualité, complété par une judicieuse préface. Ce livre, si on veut bien porter son regard au-delà de l'individu «S.C. Bille», fournira un précieux matériau à une véritable histoire collective des écrivains de Suisse romande entre 1939 et 1960 (la revue *Lettres*, le groupe *Rencontre*, etc...). ■ Jérôme Meizoz

RÉFORME

Orthographe allemande

La première réforme de l'orthographe allemande depuis 1901 a fait l'objet d'un accord international dont l'entrée en vigueur est prévue pour le début de l'année prochaine. L'allemand continuera à être la seule langue au monde avec autant de majuscules. Des tolérances ont été admises pour la Suisse. On trouvera donc encore en Suisse les mots «Restaurant» et «Sauce», par exemple, alors que les Allemands écriront «Restorant» et «Sosse». Une période de transition est prévue pour adapter, en particulier, les livres scolaires. La réforme doit être terminée en 2001.